



DECISION N° 00000133/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 16 JUIL 2024
PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°00002/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 06 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION
DES LOGICIELS DE SECURITE POUR LA PROTECTION DES APPLICATIONS
WEB ET LES EQUIPEMENTS DE BUREAU DU MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS.

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2024.

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 20 juin 2024

DECIDE

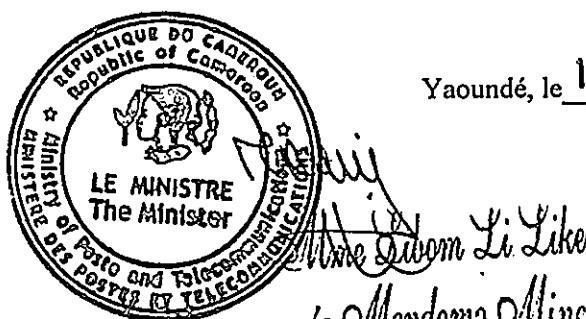
Article 1^{er}: L'Appel d'Offres National Ouvert n°00002/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA du 06 mars 2024 pour l'acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du Ministère des Postes et Télécommunications, est déclaré infructueux.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINMAP ;
- ARMP;
- CFC/MPT;
- Chrono/Archives.

Yaoundé, le 16 JUIL 2024



Min. Li Likeng
Mrs. Mendoma Minette